

## L'enseignement de la sociologie au niveau collégial

Lucie Mercier  
Département de sociologie  
Cégep de Saint-Jérôme

**C**e numéro traite de l'enseignement de la sociologie au niveau collégial. Le nouveau contexte dans lequel est plongé le monde de l'éducation, qui est lié à diverses réformes éducatives à la fois aux niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire, oblige la communauté des sociologues à s'interroger sur les enjeux et les défis que cela suppose dans l'univers des collèges québécois.

À l'heure actuelle, l'approche par compétences et son corollaire, la décentralisation des programmes d'études collégiaux, servent de normes dans la réforme des programmes techniques déjà en chantier et soulèvent aussi plusieurs inquiétudes

quant à la place de la sociologie dans le futur programme de Sciences humaines.

Un numéro du bulletin de l'ACSALF sur l'enseignement de la sociologie s'impose donc aujourd'hui pour mieux approfondir les circonstances dans lesquelles se retrouve la diffusion de la connaissance sociologique dans les programmes collégiaux. De plus, les professeurs de sociologie oeuvrant au niveau universitaire et les étudiants se destinant vers la profession de sociologue doivent être informés de cette situation.

Dans un premier texte, Louise Corriveau actualise sa réflexion, entamée il y a dix ans déjà, sur l'avenir des cégeps en se questionnant sur les priorités selon lesquelles se module désormais la refonte des programmes collégiaux et l'enseignement de la sociologie. Face aux méca-

nismes actuels de changement des programmes, elle entrevoit l'émergence possible d'une nouvelle forme de didactique. Celle-ci se modulerait selon les priorités des programmes techniques alors qu'au niveau du programme des Sciences humaines c'est l'incertitude et même le vide. Qu'advient-il de l'enseignement de la sociologie dans ce programme pré-universitaire? De surcroît, est-il plausible d'envisager que le programme de Sciences humaines soit à la remorque des stratégies de commande des programmes techniques?

Dans un même ordre d'idées, Benoît Pagé démontre, par son expertise et à l'aide de données quantitatives diverses, les bouleversements de l'enseignement de la sociologie dans les programmes techniques. Par une lecture précise de la

voir *Enseignement*, page 2

## Pour une association forte en 2001

L'ACSALF entreprend la nouvelle année 2001 — la première année officielle du nouveau millénaire, paraît-il — avec confiance et dynamisme, afin de continuer à faire la promotion des intérêts des sociologues et anthropologues du Québec et aussi afin d'offrir des services à ses membres. Parmi ces derniers, il faut rappeler que l'Association publie deux Bulletins d'information aux missions différentes. La version électronique est diffusée au début de chaque mois mais d'autres éditions paraissent aussi plus fréquemment, au besoin. Ce Bulletin est très apprécié des membres qui y trouvent diverses informations utiles à leurs activités quotidiennes.

Le Bulletin d'information (format papier) a été beaucoup amélioré, car on y a ajouté un contenu substantif plus étoffé. Après avoir publié un dossier sur les universités à l'automne 2000, voici un dossier sur la sociologie et l'anthro-

pologie au cégep, préparé par Lucie Mercier. L'enseignement de nos disciplines y est en mutation et ces excellents articles font le tour de la question.

*Réduire nos coûts* : voilà que le président d'une modeste association scientifique adopte le langage d'un président de Conseil du trésor, voilà qu'il parle comme un président de compagnie qui doit hausser le rendement de ses actions en bourse, observeront certains de nos membres, grand lecteurs et parfois aussi eux-mêmes auteurs de critiques sociales féroces. Non rien de tel, rassurons-nous, mais force est

de constater que l'ACSALF doit atteindre l'autonomie financière et qu'elle doit équilibrer ses revenus et ses dépenses si elle veut survivre et se développer. Coupure dans les dépenses publiques oblige, l'ACSALF ne reçoit plus de subventions étatiques et elle n'est supportée que par les cotisations de ses membres.

voir *Président*, page 2

## Sommaire

La sociologie, les cégeps, l'avenir? .....	3
De l'enseignement de la sociologie dans les programmes techniques .....	5
Anthropologues et sociologues des cégeps et universités : des terrains de rencontre .....	7
L'éducation interculturelle dans les collèges du Québec .....	8
L'APPSC .....	10
Programme du colloque annuel de l'ACSALF .....	12

Enseignement (suite de la page 1)

réforme du programme Techniques d'hygiène dentaire, il démontre comment cet enseignement est affecté par l'approche par compétences à tel point que l'élaboration des cours de sociologie pourraient relever des départements des programmes techniques. De plus, il s'interroge sur le processus de fragmentation auquel sont désormais soumis les différents programmes d'enseignement collégiaux et sur l'avenir d'une culture humaniste.

Dans un troisième texte, Jocelyne Valois souligne que les bouleversements actuels dans les programmes collégiaux peuvent troubler les collaborations interdisciplinaires, notamment entre l'anthropologie et la sociologie. Dans cette réflexion madame Valois démontre qu'il est essentiel de veiller à la collaboration entre ces disciplines afin d'assurer une lecture holistique de la réalité sociale dans les nouveaux programmes. Se référant ainsi aux exigences de la compétence concernant la citoyenneté et l'interculturel elle invite, entre autres, les diverses associations d'anthropologues et de sociologues à s'investir au plan public et politique.

Président (suite de la page 1)

Vous me voyez donc venir gros comme les énormes fardiens qui nous dépassent sur la route 20 quand on fait l'aller-retour Québec-Montréal pour assister aux réunions du Conseil d'administration de l'ACSALF. L'argent, le renouvellement des cartes de membres : voilà le sujet qui nous préoccupe le plus en ce début d'une nouvelle année. Liquidons-le le plus vite possible en janvier ou février, voulez-vous, et on pourra aller à l'essentiel plus vite, soit travailler aux dossiers de fond.

Vous recevrez – ou vous avez déjà reçu – les avis de renouvellement. Cette année, nous suivrons à la lettre le principe d'Olson : nous offrons dès janvier des incitatifs personnalisés – des biens privés – afin d'inciter les sociologues et anthropologues à renouveler tôt leur carte de membres (accès au Bulletin électronique,

L'article suivant, celui de Édith Gaudet, traite des défis d'intervention interculturelle auxquels doivent désormais répondre les collèges francophones. Elle fait un bilan de la réflexion et des actions entreprises au niveau de la formation des élèves en interculturel au collégial. En lien avec la construction inéluctable du relativisme culturel, madame Gaudet démontre que les connaissances sociologiques interprétant globalement la société sont nécessaires à l'acquisition des connaissances en interculturel.

Enfin, Raymond Boulanger dresse un bref historique de l'Association des professeures et professeurs de sociologie des collèges. Il souhaite ainsi informer les collègues sociologues sur les diverses activités réalisées par cette association dont le but est de créer un lieu d'identité professionnelle et de formation pédagogique pour ses membres. A cet égard, le président de l'APPSC rappelle que plusieurs colloques de cette association ont permis la réalisation d'échanges positifs sur l'enseignement collégial de la sociologie entre ses membres et d'autres collègues universitaires et professionnels. En d'autres mots, ce texte

Bulletin de liaison, information sur le colloque annuel). Pas de cotisation, pas de service. Évitez nous des rappels, évitez surtout la confusion (certains ou certaines se demandent en mai : «ai-je payé ma carte? pourquoi je n'ai encore rien reçu de l'ACSALF? *cou-donc*, je ne reçois plus mes revues?»). Payez maintenant, et vous serez certain, certaine, de tout recevoir – bulletins, informations et revues – à temps dès leur publication.

Bonne rentrée académique, bonne continuation à ceux et celles qui ne sont jamais partis. Chantal Loïselle, notre secrétaire, se joint à moi et aux collègues du Conseil d'administration pour vous souhaiter une bonne année 2001. ▲

Simon Langlois  
Président

révèle que l'APPSC constitue une «fenêtre» importante d'échanges sur les chambardements de la sociologie dans les cégeps.

Suite à cette lecture, chers(es) collègues, vous constaterez qu'il est désormais souhaitable et même crucial d'activer les échanges entre sociologues des divers niveaux d'enseignement. Plus que jamais, l'enseignement des connaissances sociologiques et la reconnaissance même de cette discipline qu'est la sociologie s'inscrivent dans un «tourbillon» de réformes qui pourrait fragiliser le passage vers l'universitaire qu'assure le niveau collégial. De grâce, redoublons de vigilance! ▲

### Conseil d'administration de l'ACSALF

**Exécutif** • Président : Simon Langlois (sociologue)  
• Président sortant: Jacques Hamel (sociologue)  
•Président entrant: Jacques Beauchemin (sociologue)  
•Trésorier : Alain Marchand (sociologue)  
• Secrétaire: Catherine Montgomery (sociologue)

**Administrateurs-trices** • Hélène Belleau (sociologue); Gilles Brunel (sociologue); Paule Campeau (sociologue); Jean-Marc Fontan (sociologue); Natacha Gagné (anthropologue); Lucie Mercier (sociologue); Daniel Mercure (sociologue); André Tremblay (sociologue); Michel Trépanier (sociologue); Mircea Vultur (sociologue)

**Secrétaire de l'ACSALF** : Chantal Loïselle

### Bulletin d'information de l'ACSALF

**Éditrice** : Lucie Mercier

**Secrétariat et infographie** : Chantal Loïselle

### ACSALF

3465, rue Durocher, bur. 305

Montréal QC H2X 2C6

Téléphone : (514) 499-4020

Télécopie : (514) 499-4065

Courriel : [acsalf@inrs-culture.quebec.ca](mailto:acsalf@inrs-culture.quebec.ca)

Site web : [www.acsalf.ca](http://www.acsalf.ca)

Les anthropologues et les sociologues intéressés à publier dans ces pages sont priés de nous faire parvenir leur texte (sur papier et disquette, ou via le courrier électronique) au secrétariat de l'ACSALF, à l'attention de Chantal Loïselle.

Le *Bulletin d'information* de l'ACSALF fait une place à la publicité payée : livres, colloques, revues, nouveaux programmes universitaires, etc. peuvent être annoncés. Prière de communiquer avec le secrétariat pour obtenir les tarifs.

ISSN 1182-154 Dépôts légaux 3<sup>e</sup> trimestre 1990  
Bibliothèque nationale du Québec et  
Bibliothèque nationale du Canada

**Merci d'aviser le secrétariat de l'ACSALF de tout changement à votre adresse (postale ou électronique)**

# La sociologie, les cégeps, l'avenir?

Louise Corriveau  
Département de sociologie  
Cégep Édouard-Montpetit

Il y a dix ans, j'écrivais un petit bouquin qui s'intitulait *Les cégeps, questions d'avenir*<sup>1</sup>. Malgré les difficultés de l'époque, on pouvait sans difficulté imaginer un avenir pour l'enseignement collégial. Aujourd'hui, cela n'est plus aussi clair. Leur existence dans plusieurs régions, comme les finalités originelles de l'enseignement collégial sont aujourd'hui sérieusement menacées.

## Moins d'étudiants, moins de cégeps?

Au plan des structures scolaires, l'existence des cégeps ne semble pas mise en cause ces années-ci. Cependant, plusieurs régions du Québec connaissent de sérieux problèmes démographiques avec la baisse de la natalité et l'exode des jeunes. De plus, le taux d'accès au collégial chute après avoir connu une pointe, en 1995-1996 (63,1%). Il se situe à 58,2%, au même niveau qu'en 1985-1986<sup>2</sup>. Au pré-universitaire, le programme de Sciences humaines, qui reçoit environ le tiers des effectifs étudiants collégiaux, connaît une diminution sensible des inscriptions<sup>3</sup>. Dans le secteur technique, la décentralisation des enseignements crée une pression supplémentaire sur de maigres ressources, ce qui risque, à terme, de compromettre la qualité des enseignements et d'accélérer la fermeture de programmes en région. Bientôt plusieurs cégeps se retrouveront sous le seuil de viabilité.

## Une didactique en gestation

Les étudiants ont aussi beaucoup changé. La proportion d'étudiants qui cumulent travail et études s'accroît à chaque année, comme la durée du travail rémunéré. La durée des études collégiales elle, s'allonge. Contrairement aux discours usuels, plusieurs études récentes fixent en deçà de 12 à 15 heures de travail rémunérées, le seuil dit critique pour la réussite scolaire et la persévérance aux études. Mais, il n'est pas rare de rencontrer des étudiants qui travaillent plus de 20 ou 25 heures semaine. Pour obtenir un travail et un rendement scolaire minimal de la part des élèves, les professeurs ont dû multiplier les évaluations. Avec 160 étudiants par session et sept ou huit évaluations, quand ce n'est pas plus, les professeurs de

sociologie se sont transformés en correcteurs à temps plein, négligeant même d'autres aspects du métier, comme la préparation à long terme et la mise à jour.

En même temps, les professeurs ont aussi profondément transformé leur pédagogie. En fait, une didactique des sciences sociales s'élabore lentement dans des conditions difficiles dans les cégeps. Beaucoup ont délaissé les introductions classiques à la sociologie au profit d'une vision plus «constructiviste» où, à partir de thèmes ou de problèmes sociaux, les concepts et les auteurs viennent construire une problématique. Les ateliers et les présentations orales côtoient les cours magistraux. Il y a de plus en plus d'activités de synthèse dans les cours comme dans les programmes. Ces transformations sont largement tributaires de l'expérience d'enseignement dans le secteur technique. Dans beaucoup de collèges, l'enseignement dans le secteur technique compte pour une part importante de la charge de travail en sociologie. Cette expérience marque aussi notre enseignement dans le programme de Sciences humaines. Peu de professeurs voient encore leur cours de sociologie au collégial comme une propédeutique à la sociologie à l'université. Ils visent plutôt à former des étudiants en sciences humaines qui iront à l'université dans une multitude de programmes, notamment en sciences de l'éducation, à qui il faut surtout donner une lecture minimale du social. Cela n'est pas une tâche facile dans un climat d'individualisme profond, où les expériences de travail sont vues comme une relation individuelle avec un patron et la «question nationale» comme une question d'identité personnelle. Même si on connaît, ces années-ci, un renouveau d'intérêt pour les questions de société, faire faire des liens entre une expérience individuelle et le social est un travail difficile. L'invisibilité des sociologues universitaires sur la place publique ne nous aide pas beaucoup!

## Des cours bien ou trop adaptés aux programmes?

Dans le secteur technique, l'approche par compétences a eu pour effet de consolider la place de la sociologie. À ce jour, chez les professeurs de sociologie du collégial, il n'y a pas unanimité sur les bienfaits ou les méfaits, au plan pédagogique, de l'approche par compétences. Parce

qu'elle oblige à faire des liens étroits avec le marché du travail, la place de nos enseignements au regard du programme d'étude est bien identifiée. Plusieurs estiment que nos enseignements ont ainsi davantage de sens pour les étudiants. D'autres estiment que cette adaptation est trop étroite et qu'on perd une dimension fondamentale de l'enseignement collégial, la formation de citoyen. On aurait pu croire que cela rendrait les étudiants plus réceptifs à une certaine lecture du social, du moins dans leur domaine d'études. Cela n'est pas nécessairement le cas, malgré les efforts d'adaptation inouïs qu'ont fait beaucoup de professeurs qui enseignent dans le secteur technique.

Il est incontournable et essentiel que l'enseignement de la sociologie soit en lien avec le programme des élèves. Faut-il pour autant n'enseigner que ce qui est très étroitement lié à un programme? N'avons-nous pas aussi la responsabilité d'ouvrir à d'autres dimensions du social? Dans un cours, faut-il préciser jusqu'aux relations les plus ténues avec le programme? Cela n'est pas évident. Désormais, un même cours Sociologie de la famille ne peut plus être offert en Soins infirmiers et en Techniques d'éducation en service de garde. Un cours différent pour chacun des programmes devra être construit, même si plusieurs notions sociologiques sont communes aux deux programmes. Faut-il aller à ce point dans la fragmentation? La synthèse toute faite qu'on propose aux élèves par une adaptation très étroite au programme n'a pas la qualité de celle que chacun fait pour soi avec l'aide et l'appui de l'enseignant. N'y a-t-il pas une démission pédagogique et didactique dans cette frénésie du lien et des moindres détails?

De plus, les effets sur les coûts de système sont importants : multiplication des préparations de cours, groupe-classes de taille plus faible, puisque les étudiantes des deux programmes ne peuvent plus être inscrites au même cours, difficulté pour les étudiantes de reprendre un cours échoué. Cette multiplication des cours rend l'organisation des enseignements plus coûteuse et plus difficile, particulièrement dans les petits collèges qui doivent faire «plus» avec les mêmes ressources.

## Un plan d'échec pour la réussite!

Au lieu de fragmenter les enseignements dans les collèges et de faire dis-

paraître les programmes d'État dans le secteur technique, le Ministre Legault devrait revoir les orientations prises au chapitre de la décentralisation. Peu d'étudiants diplôment en trois ans au secteur technique, à peine le tiers dans le temps prescrit. La moitié obtient son diplôme au bout de cinq ans. Or, dans beaucoup de programmes techniques, il est impossible d'offrir les mêmes cours aux deux sessions, il faut que l'étudiant attende un an avant de pouvoir reprendre un cours échoué. S'il veut augmenter les taux de persévérance et de réussite, le Ministre doit au contraire proposer un plan régional des programmes techniques avec des programmes communs à tous les collèges qui dispensent le même programme. Certains cégeps devraient débiter le programme à l'automne, d'autres à l'hiver. Des sessions d'été devraient permettre aux élèves de reprendre les cours échoués. On devrait maximiser les échanges et les synergies pour permettre aux élèves de progresser avec le moins d'entraves possibles. Cette mise en commun des ressources permettrait aussi de maintenir des enseignements de qualité en région.

### En Sciences humaines : avancer en arrière.

Au préuniversitaire, la situation est confuse, presque loufoque. Après des années de tergiversations, nous apprenions récemment que le nouveau programme de Sciences humaines sera implanté de façon expérimentale à l'automne 2001 et de façon obligatoire en 2002. Nous n'avons pas encore vu tout le programme. Les derniers documents soumis au processus, fort déficient, de consultation<sup>4</sup>, nous permettent de saisir que les cours déjà reconnus comme obligatoires, en 1992, sont reconduits<sup>5</sup>. Il s'agit du tronc commun ministériel de trois cours disciplinaires Histoire de la civilisation occidentale, Économie globale, Introduction à la psychologie et de trois cours multidisciplinaires de méthodes Méthodes quantitatives en Sciences humaines (MQ), Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines (IPMSH), Démarche d'intégration en sciences humaines (DIASH). À toute fins pratiques, ils ont été «traduits en compétences». Le résultat est assez tordu et l'on voit bien le caractère polysémique voire élastique de la notion de compétence. On introduit des cours «coquilles vides» qu'on définit comme des compétences de discernement(!), d'application, d'approfondissement. Après de nombreuses ques-

tions sur le sens de ces ajouts, les professeurs se sont fait répondre par un porte-parole du ministère que c'était pour faire comme avant. De sorte qu'on n'avait qu'à mettre les cours actuels dedans!

Dans les faits, des disciplines comme sociologie, sciences politique et anthropologie se retrouvent fragilisées. Il nous est plus facile de faire reconnaître la pertinence de la sociologie dans les programmes techniques que dans le programme préuniversitaire de sciences humaines! Le programme est davantage orienté vers les phénomènes humains, pas sociaux. Un amendement du Comité des enseignants<sup>6</sup> qui visait à inclure le terme «sociaux» a été refusé. Comme dans le programme actuel, une connaissance minimale du Québec moderne, comme la capacité de faire une lecture du social ou de comprendre les enjeux de la mondialisation ne seront pas des «compétences à atteindre» dans le nouveau programme. En fait, on a l'impression que personne n'a vraiment analysé les transformations qu'ont connues les premiers cycles au cours des dernières années en sciences humaines. Personne ne s'est penché sur les orientations actuelles de l'enseignement universitaire. Dès lors, on ne se pose pas de questions sur l'actualisation de la formation préuniversitaire en sciences humaines et on prolonge le programme actuel pour un autre dix ans avec ses lacunes et ses problèmes. Il s'agit là d'un triste rendez-vous manqué avec l'avenir.

### De la formation de citoyen à la formation de la main-d'oeuvre

Finalement, le réseau des cégeps s'étiote et les cégeps tels qu'on les a connus disparaissent tout doucement. Au plan de la gestion pédagogique, plus on parle de décentralisation au ministère de l'Éducation, plus les règles se multiplient et se contredisent. Il y aurait place pour une mine de recherches sur les méfaits de la technocratie! Au plan des finalités de la formation, exit les objectifs de transmission de la culture du Rapport Parent, de la culture vue comme un «univers polyvalent de connaissances», «culture humaniste, scientifique, technique, culture de masse». Exit, la formation fondamentale du Règlement sur le Régime des études de 1984 qui visait à «contribuer au développement intégral de la personne, dans toutes ses dimensions». Malgré son discours sirupeux, la réforme Robillard déplace l'axe de la formation, de la formation de la personne à la formation de la main-d'oeuvre. C'est

bien ce qu'on retrouve dans le Plan stratégique 2000-2003 du ministère de l'Éducation du ministre Legault. Si on ajoute les féroces compressions budgétaires, l'augmentation de la charge de travail, la diminution des budgets de perfectionnement et la détérioration des ratio étudiants professeur, c'est un bien triste bilan qu'il faut faire de ces dix dernières années. ▲

<sup>1</sup> Louise Corriveau, Les cégeps, questions d'avenir, Québec, IQRC, 1991, 133 p.

<sup>2</sup> Indicateurs de l'éducation, édition 2000, Québec, MÉQ, 2000, 136 p., p. 67

<sup>3</sup> Pour des informations plus précises sur cette question, voir L. Corriveau «La réforme Robillard» dans ACSALF, Bulletin d'information, Vol. 21, no 3, septembre 1999.

<sup>4</sup> Ibid. On trouvera aussi les noms des professeurs d'université qui siègent au Comité-conseil des sciences humaines qui détermine largement les orientations du ministère relatives au programme de Sciences humaines.

<sup>5</sup> Les comptes-rendus du Comité-conseil des sciences humaines peuvent être consultés sur le site du MÉQ à l'adresse suivante: <http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ENS-COLL/COMITE/comcons3.htm>.

<sup>6</sup> Instance consultative des enseignants en sciences humaines du réseau collégial.



Colloque de l'ACSALF  
Du 14 au 17 mai 2001  
Université de Sherbrooke  
L'engagement de l'intellectuel

Consultez le programme du colloque en page 12 de ce *Bulletin d'information*

# De l'enseignement de la sociologie dans les programmes techniques

Extraits d'une communication au dernier colloque de l'Association des professeurs de sociologie du collégial (APPSC), juin 2000<sup>1</sup>

Benoit Pagé  
Département de sociologie  
Collège Édouard-Montpetit

**B**ien que cela puisse nous paraître loin de l'actualité, la réforme Robillard enclenchée en 1993-1994 pimente toujours la vie quotidienne des étudiants, des professeurs et des gestionnaires du réseau collégial. Le chantier ouvert par l'ancien gouvernement libéral est toujours en activité. L'approche par compétences et la décentralisation des programmes d'études font leur chemin depuis sept ans et ne seront pas achevées d'ici au moins trois ans. Comment cela affecte-t-il l'enseignement de la sociologie? De deux façons. On ne peut plus maintenant penser les cours de sociologie comme étant de l'ordre de la culture générale; de plus, des cours d'État, avec un descripteur commun pour tout le réseau collégial est chose du passé.<sup>2</sup>

## Un retour en arrière

Quand la Commission Parent a imaginé de futurs instituts en s'inspirant des «comprehensive schools» du monde anglo-saxon, elle entrevoyait le mariage entre une formation spécialisée, devant préparer au marché du travail, un tronc commun de formation générale et divers cours de culture générale, dont des cours complémentaires au choix et des cours plus généraux mais ayant un caractère obligatoire, tels nos cours de Sociologie de la famille ou de Sociologie de la société québécoise. Le cours préparatoire à l'université était entendu comme une formation générale, c'est-à-dire non encore spécialisée. Ces trois éléments du curriculum collégial devaient être partagés en trois parts relativement égales.

Quelque temps plus tard, en continuité avec les recommandations du Rapport Parent, les institutions que le gouvernement a créées ont obtenu le mandat de dispenser un enseignement général et professionnel et ont hérité du nom de collège, ce qui a donné l'acronyme qui désigne aujourd'hui les établissements du réseau collégial public. Quel que soit le programme poursuivi, les étudiants allaient y faire de études de lettres, de philosophie et d'éducation physique et y choisir quatre cours au choix.

Étant une entité vivante, les cégeps ont bien sûr changé au fil du temps. En

1993, la Ministre Lucienne Robillard est venue donner un coup de pouce à une tendance déjà inscrite dans le système en renforçant la formation spécialisée au détriment de la culture générale. Aujourd'hui, quand on parle de formation générale, on ne pense plus aux étudiants qui se destinent aux études universitaires, on désigne strictement le tronc commun de cours de français, de philosophie et d'éducation physique, auquel on a ajouté l'anglais, mais en retranchant deux cours complémentaires au choix des élèves. Pour le reste, les étudiants suivent des cours de formation *spécifique*, c'est-à-dire directement liés au programme, soit au secteur préuniversitaire ou au secteur technique. En réformant les cégeps, madame Robillard aurait très bien pu en changer le nom! Pourquoi pas des cépets (pour pré-universitaire et technique)?

## Le cheval de Troie : l'approche par compétences

Le moyen choisi pour inscrire dans les institutions le changement voulu s'appelle «l'approche par compétences» (qui fait son entrée cet automne dans les écoles primaires du Québec). Depuis 1993, c'est dans les programmes techniques que cette approche est véritablement mise en application. Pour ce qui est du secteur préuniversitaire, c'est d'une incroyable confusion! Un nombre important de programmes ont déjà été révisés, plusieurs autres sont en voie de l'être. C'est là que l'habitude de percevoir les cours de sociologie comme relevant de la culture générale en prend pour son rhume. Comment cela passe-t-il? Une fois le programme révisé par le Ministère selon un cadre précis, les cégeps reçoivent ce qu'on appelle, dans l'innombrable jargon du Ministère, une matrice de compétences, c'est-à-dire une série d'énoncés correspondant aux diverses actions que les diplômés devront être capables d'accomplir au terme de leurs études. Une hygiéniste dentaire doit notamment être capable d'«établir des liens entre l'anamnèse et les traitements d'hygiène dentaire»; elle doit aussi «savoir communiquer de façon professionnelle avec la cliente et le client et l'équipe de travail». Il y en a 19 comme ça. L'établissement a la responsabilité de construire le programme de cours, appelés

«activités d'apprentissage» dans le *Règlement sur le régime des études*, répartis en six semestres qui va permettre aux étudiants de développer chacune de ces compétences.

La plupart des cours seront pris en charge par le département responsable du programme, mais pour certains d'entre eux on demandera les contributions de départements extérieurs au programme, par exemples biologie, psychologie ou sociologie pour Techniques d'Hygiène dentaire. Au Collège Édouard-Montpetit, le département de sociologie s'est vu confier le mandat d'élaborer un cours pour l'un des éléments de la compétence de communication citée ci-haut. Au terme de 45 heures de cours en sociologie, plus 30 heures de travail à l'extérieur de la classe, les futures hygiénistes dentaires diplômées sauront *interagir avec des clients et des clients d'horizons différents*. Stimulant défi!

Il est tentant de céder à l'ironie ou au sarcasme, parce qu'un tel énoncé de compétence pose une réelle difficulté de mesure et d'évaluation. Mais comme tout bon «street level bureaucrat»<sup>3</sup>, le bon enseignant ou le bon département sait appliquer la politique officielle et le règlement avec souplesse et intelligence, ce qui permettra à l'hygiéniste dentaire de faire mieux face à des situations de communication interpersonnelle caractérisées par une certaine distance culturelle et sociale entre la professionnelle qu'elle est et le patient qu'elle reçoit. Ce n'est pas une tâche méprisable, au contraire. Mais on ne pourrait plus aujourd'hui reprendre à notre compte la boutade d'un professeur de sociologie de l'Université de Montréal qui lançait à ses étudiants en médecine dentaire lors du premier cours : «Vous passez trois ans à apprendre ce qu'il y a dans la bouche, nous aurons 45 heures pour connaître ce qu'il y a à l'extérieur de la bouche!». Le cours que nous offrons maintenant a bien peu de chose à voir avec le cours de Problèmes sociaux que nous enseignions avant la révision du programme. Au collège Édouard-Montpetit, la contribution de la sociologie était conçue pour ouvrir les yeux des étudiants sur l'univers social en général, par exemple, pendant plusieurs années, lorsque le cours était simultanément offert en soins infirmiers, il était fortement orienté vers la lec-

ture critique de l'actualité sociale, la lecture des journaux; l'analyse d'un dossier de presse était un de principaux travaux de la session. En gros, on peut résumer la conception que les professeurs de mon département avaient de leurs rôles comme étant d'ouvrir les yeux sur la réalité sociopolitique, on postulait au départ que c'était une bonne idée de détourner les étudiantes de leur univers professionnel pour les amener vers d'autres univers. Aujourd'hui, tous les cours de la formation dite spécifique sont déduits d'une analyse empirique de la situation réelle de travail des diplômés du programme; les exigences servant à évaluer l'atteinte de la compétence doivent être «fondées sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail». <sup>4</sup>

## La fin du diplôme d'État?

On aura compris que l'approche par compétences renforce l'utilitarisme qui règne déjà un peu partout dans le monde de l'éducation, mais on aura également deviné qu'en confiant aux établissements la responsabilité de concevoir le programme de cours, on abolit les cours définis par le Ministre — qui étaient en fait élaborés par les professeurs eux-mêmes, constitués en réseau dans ce qui s'appelaient jadis des coordinations provinciales de discipline — et on n'a plus que des cours d'établissements.

Pour continuer avec mon exemple du programme d'Hygiène dentaire, il y a maintenant autant de cours différents de sociologie que de collèges offrant ce programme (voir le Tableau 1). Ces différents cours ne recourent pas toujours les mêmes énoncés de compétences.

Ce qui est vrai pour la sociologie, l'est aussi pour tous les autres cours du programme. Et ce qu'on a fait pour hygiène dentaire a déjà été ou sera fait pour

tous les autres programmes d'études. En 1993, la sociologie apparaissait dans 13 programmes de formation technique (voir le Tableau 2). D'ici trois ans, tous ces cours auront disparu et auront été remplacés soit par d'autres cours de sociologie soit par des enseignements dans d'autres disciplines. De plus, il s'agira de cours différents

d'un programme à l'autre. Par exemple, le cours de Sociologie de la famille que l'on retrouve en Soins infirmiers et en Éducation en service de garde aura disparu et aura été remplacé par des cours différents dans chacun de ces programmes. Plus encore, on aura des cours différents, avec des titres différents, des numéros différents, pour chacun des établissements. Par exemple, chacun des 42 collèges dispensant Soins infirmiers et chacun des 17 offrant Éducation en services de garde auront remplacé Sociologie de la famille. On obtiendra au moins 59 cours et pas nécessairement de sociologie.

Devant une si grande diversité, comment le Ministre pourra-t-il encore signer les diplômes? Parallèlement à ces changements, on met en place des politiques d'évaluation institutionnelle et la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pourra bientôt recommander au Ministre d'habiliter les établissements du réseau à émettre eux-mêmes le diplôme d'études collégiales (le DEC). En dix ans, le visage des cégeps

voir Programmes techniques, page 15

**T a b l e a u 2**

### Liste des programmes techniques comprenant des cours de sociologie et les cours de sociologie correspondants en 1992-1993

Programmes techniques	Cours de sociologie
111.00 Techniques d'hygiène dentaire (1991)	Problèmes sociaux (388-211-77)
180.00 Soins infirmiers (1987)	Sociologie de la santé (387-968-82) Sociologie de la famille (387-970-82)
310.01 Techniques policières (1991)	Initiation à la sociologie (387-960-83) Sociologie des différenciations sociales (387-105-86)
310.02 Techniques d'intervention en délinquance (1986)	Initiation à la sociologie (387-960-83) Sociologie des différenciations sociales (387-105-86)
310.03 Techniques juridiques (1989)	Sociologie de la société québécoise (387-964-75)
322.03 Techniques d'éducation en services de garde (1991)	Sociologie de la famille (387-970-82)
351.03 Techniques d'éducation spécialisée (1987)	Sociologie de la société québécoise (387-964-75)
384.01 Techniques de recherche, enquête et sondage (1987)	Initiation à la sociologie (387-960-83) Sociologie de la santé (387-968-82)
388.01 Techniques de travail social (1989)	Initiation à la sociologie (387-960-83)
391.01 Techniques d'intervention en loisir (1991)	Sociologie de la société québécoise (387-964-75) Initiation aux techniques d'enquête sociale (387-979-75)
393.00 Technique de documentation (1988)	Relations de travail (387-393-82)
412.02 Techniques de bureau (1989)	Sociologie du travail (387-971-83)
589.01 Arts et technologie des média (1988)	Sociologie des moyens de communication (387-973-83)

Source : Les informations comprises dans ce tableau ont été puisées dans l'édition 1992-1993 des Cahiers de l'enseignement collégial (Tome 1).

**T a b l e a u 1**

### La situation des cours de sociologie en Hygiène dentaire dans les sept collèges francophones offrant le programme

Collèges	Titre et numéro du cours	Pondération	Place dans la grille
Chicoutimi	387-BTP-03 <i>Problèmes sociaux</i>	1-2-3	5e session
F.-X.-Garneau	387-CJS-03 <i>Santé, épidémiologie et clientèles différenciées</i>	2-1-2	5e session
Trois-Rivières	388-HKZ-03 <i>Intervention et communication aidante</i>	inconnu	2e session
St-Hyacinthe	387-GDA-03 <i>Mosaïque sociale</i>	3-0-3	2e session
Édouard-Montpetit	387-CGA-03 <i>Pratiques professionnelles en société pluraliste</i>	2-1-2	5e session
de Maisonneuve	387-EEF-03 <i>Interactions sociales en santé</i>	2-1-3	5e session
de l'Outaouais	387-EWD-03 <i>Interaction avec des clients d'horizons socioculturels différents</i>	1-2-3	2e session

Source : les pages web des divers établissements et, de plus, pour ce qui est de Garneau et Maisonneuve, les plans de cours de Marie-Thérèse Lacourse et de France Hubert, respectivement.

## Anthropologues et sociologues des cégeps et universités: des terrains de rencontre.

Jocelyne Valois  
Département de sociologie  
Cégep de Saint-Jérôme

**A** l'heure où la concurrence se fait vive entre les institutions d'enseignement et les disciplines qui y sont enseignées, concurrence dont font état d'autres articles de ce bulletin, il est probablement utopique de parler de rencontre et de prises de position solidaires. C'est pourtant là l'objet de mon propos, du moins en termes de quelques pistes de réflexion.

Un regard rapide sur les dix dernières années nous indique que l'ACSALF a joint déjà sa voix à celle d'autres associations ou regroupements de sociologues et d'anthropologues pour faire valoir l'apport spécifique des sciences humaines, de la sociologie et de l'anthropologie en particulier, dans les programmes préuniversitaires et universitaires. Je pense notamment au mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'enseignement collégial québécois, en 1992 et aux recommandations adressées aux États généraux sur l'éducation, en 1996. Maintenant que l'ère des consultations est bel et bien terminée et qu'elle a cédé la place à celle des réformes «bulldozers» au nom de l'efficacité commandée par la mondialisation, il est tentant de céder au découragement et de trouver bien vaines les prises de parole sur la place publique. Il me semble cependant que, plus que jamais, il importe de resserrer les rangs et d'affirmer haut et fort ce que la sociologie et l'anthropologie ont à offrir dans ce nouveau contexte. Quelques «terrains» devraient ici nous réunir.

### La place de la sociologie et de l'anthropologie à tous les niveaux d'enseignement.

Certes, il ne s'agit pas de revendiquer des cours de sociologie et d'anthropologie dès le niveau primaire mais de faire valoir comment la référence à ces disciplines est essentielle à l'enseignement dès ce niveau. Déjà, nous savons que plusieurs des élèves inscrits en Sciences humaines au collégial se destinent à l'enseignement où ils seront appelés à «éduquer à la citoyenneté et aux relations interculturelles». Mais nous savons aussi qu'il n'est pas nécessaire d'étudier en Sciences humaines pour s'inscrire en éducation à l'université et que rares sont les programmes universitaires en Sciences de l'éducation qui font place à la sociologie ou

à l'anthropologie.

Sociologues et anthropologues ne manquent pas d'arguments pour mettre en évidence, sur la place publique, que la «compétence» concernant la citoyenneté et l'interculturel risque d'être une coquille vide, ou encore une visée du «politically correct» dans les relations interculturelles ou du «law and order» pour ce qui est de la citoyenneté, si l'on n'éduque pas au sens critique qu'apportent nos deux disciplines. Le travail que sociologues et anthropologues font à cet égard au sein du Service interculturel collégial est à souligner, mais il n'est pas du même ordre que des prises de position publiques dont l'ACSALF pourrait prendre l'initiative, en collaboration avec d'autres associations de sociologues et d'anthropologues. Et ce, en faisant ressortir le rôle complémentaire que peuvent jouer les deux disciplines dans les programmes d'enseignement, comme cela avait été le cas lors de l'intervention du regroupement d'associations de sociologues et d'anthropologues auprès des États généraux sur l'éducation. Rappelons ce qu'on y disait alors : «Nous en sommes aujourd'hui à un carrefour où la tolérance et le respect des identités individuelles et collectives passent non seulement par une connaissance descriptive de l'«autre» mais aussi par une éducation au respect des droits, devoirs et libertés de chacun et de chacune, grâce à une meilleure compréhension des rapports entre cultures. Or, privilégiant une approche holistique et utilisant des outils d'observation et d'analyse essentiels à une comparaison rigoureuse, l'anthropologie permet d'identifier, de connaître, de comprendre et d'apprécier les variations et les différences culturelles, tant dans le monde que dans la société québécoise. Elle est donc en mesure de former des élèves ouverts à une cohabitation interculturelle respectueuse de l'identité dans la diversité. (...) Par ailleurs, la sociologie privilégie un point de vue général pour l'étude des rapports sociaux caractérisant les sociétés contemporaines. Elle a pour but d'appréhender les problèmes sociaux dans leur totalité, faisant ressortir les différents facteurs sociaux qui en sont à l'origine ainsi que les contraintes qui accompagnent toute vie sociale. (...) Ce faisant, elle amène les élèves à relativiser leurs jugements personnels sur des questions d'actualité comme : quels sont

les facteurs sociaux qui expliquent l'apparition de comportements dysfonctionnels comme la délinquance, la violence...? (...) Quel rôle jouent certaines caractéristiques sociales comme le niveau de scolarité des parents ou leur origine ethnique dans les chances d'accès à une formation scolaire élevée chez les jeunes? (...) Quelles sont les causes sociales des relations conflictuelles entre groupes sociaux?» (*Bulletin d'Information de l'ACSALF, volume 18, numéro 2, octobre 1996, p. 13.*)

### Les effets de la globalisation/mondialisation sur l'éducation.

Tant dans les cégeps que dans les universités, nous sommes confrontés à la soi-disant urgence de nous conformer aux diktats des ténors de la mondialisation, l'OCDE en tête. «Nous n'avons pas le choix», serinent nos administrations respectives, se hâtant de répondre aux commandes du ministre de l'Éducation (qui «n'a pas le choix» lui non plus...), commandes dont les «plans de la réussite et de la diplomation» dans les collèges sont de la dernière mouture. Vivement des hausses quantifiées et évaluables de diplomation, exige-t-on maintenant pour octroyer des budgets venant compenser bien modestement les coupures de la dernière décennie, car il faut faire bonne figure sur l'échiquier mondial!

Est-ce un rêve utopique que de souhaiter une prise de parole conjointe de sociologues et d'anthropologues face à ce discours trompeur? Qui, mieux que nous, peut mettre en évidence que toute société doit avoir le choix de ses projets et des moyens pour les réaliser, plus particulièrement en ce qui concerne l'éducation des jeunes? Pourquoi, par exemple, ne pas faire valoir cette analyse à l'occasion de la «conférence parallèle» qui se tiendra lors de la réunion des chefs d'État des Amériques, en avril 2001, à Québec?

### La concertation inter-niveaux et inter-disciplines.

Où en sont les «comités d'arrimage» qui réunissaient professeures et professeurs des niveaux collégial et universitaire, dans les années 1990? Ils avaient servi, entre autre, à se concerter quant au contenu des cours d'introduction à la sociologie, de méthodologie de la recherche et d'initiation à l'anthropologie physique. Se référant à ces acquis, le

regroupement cité plus haut préconisait qu'ils servent de «modèle d'interrelation entre le programme de sciences humaines au collégial et les programmes de formation en enseignement». Il y aurait sûrement lieu de réanimer cette concertation, surtout dans le contexte de la redéfinition en «compétences, objectifs et standards» du programme collégial de Sciences humaines.

Est-ce parce qu'ils sont trop pris avec leurs propres problèmes que nos collègues du milieu universitaire se font bien silencieux concernant ce dernier? Son implantation, à compter de l'automne 2002, entraînera la concurrence entre les disciplines, surtout entre celles qui, à la différence de Psychologie, d'Histoire et d'Économie, ne sont pas dans le tronc commun déterminé par le ministère. Cette situation risque de se traduire par la diminution du nombre de cours de sociologie et de faire littéralement disparaître les cours d'anthropologie, notamment dans les collèges où les professeurs, qui les enseignent actuellement, n'ont pas réussi à obtenir une permanence. Ce n'est certes pas là une situation favorable au développement de l'intérêt pour ces disciplines quand il s'agit de faire des choix universitaires! Sans compter que cela nous met en position de faiblesse pour faire valoir l'apport de la sociologie et de l'anthropologie dans la formation des futurs enseignants.

Ne nous y trompons pas : ce n'est pas en se concurrençant mutuellement que la sociologie et l'anthropologie feront des gains mais bien en se concertant pour revendiquer une place, à la fois essentielle et complémentaire, et ce, à tous les niveaux d'enseignement. Du même coup, elles seront en mesure d'apporter leur contribution respective quant à la compréhension des grands enjeux contemporains. ▲

**L'ACSALF ne compte plus que sur les cotisations de ses membres pour vivre. Aidez-la en sollicitant des collègues...**

## L'éducation interculturelle dans les collèges du Québec

*Édith Gaudet  
Département de sciences sociales  
Collège Ahuntsic*

### *La diversité ethnique dans les collèges*

**D**epuis la fin des années 80, la clientèle des cégeps de la région de Montréal est devenue de plus en plus multiethnique. Tout d'abord, parce que plus de 90% des immigrants admis au Québec s'installent dans la région de Montréal et aussi parce que de plus en plus d'élèves de minorités ethniques choisissent de s'inscrire dans les collèges francophones : de 15% en 1983 à près de la moitié dans les années 90<sup>1</sup>. Les collèges francophones doivent donc relever plusieurs défis. Le premier de ces défis consiste à accueillir cette clientèle en utilisant des approches pédagogiques adaptées. Par exemple, cette clientèle pluriethnique présente quelquefois des difficultés qui lui sont propres : connaissance insuffisante du français, formation différente dans le pays d'origine, codes culturels différents. Les collèges se sont donc ajustés à cette clientèle et leur offrent de plus en plus des services adaptés. (Service interculturel collégial, 2000)

L'ensemble des collèges du Québec doit aussi relever le défi de former des élèves qui vivent dans une société marquée par le pluralisme. Ces élèves travailleront dans des milieux pluriethniques quelque soit leur domaine de formation. Ils vivent déjà dans une société où les relations internationales sont et seront de plus en plus présentes (Gouvernement du Québec, 1998). Une formation en interculturel devrait donc être intégrée dans l'ensemble du curriculum des élèves; il nous semble important qu'ils reçoivent des éléments d'une formation en interculturel dans l'ensemble de leurs cours. Évidemment, cette formation ne peut se faire de la même façon et avec la même fréquence dans tous les cours; cependant, elle peut faire partie des préoccupations de l'ensemble des professeurs et des professeures et de l'ensemble des institutions scolaires (Gaudet, Lafortune, 1997).

Dans ce court texte, nous tenterons de faire un bilan (non exhaustif) de la réflexion et des actions entreprises au niveau de la formation des élèves en interculturel au collégial. Nous présenterons d'abord

quelques recherches pédagogiques qui ont précisé les contenus d'une formation axée sur l'éducation interculturelle et les habiletés à développer chez les élèves à l'intérieur de cette formation; nous verrons ensuite comment certains programmes techniques ont intégré des compétences reliées à l'interculturel.

### *Une formation interculturelle pour les élèves : d'abord acquérir des connaissances*

De plus en plus, les professeurs doivent former l'ensemble des élèves au pluralisme, viser une plus grande ouverture à la diversité et les responsabiliser dans l'établissement de relations interethniques harmonieuses. Pour réaliser une telle formation, il semble important de développer des interventions portant sur l'acquisition de connaissances en interculturel et le développement d'habiletés de communication interculturelle pour les élèves. Plusieurs recherches menées au collégial ont entrepris d'élaborer des contenus de formation axés d'abord sur l'acquisition de connaissances. Des auteurs comme Barrette, Gaudet, Lemay (1988, 1996), Lemay (1993, 1996) et Gaudet, Lafortune (1997) et Lafortune, Gaudet (2000) ont permis de dégager les principaux faits et concepts à intégrer dans une formation interculturelle. Les élèves devraient aussi mieux connaître des données démographiques, économiques et historiques sur le phénomène de l'immigration à travers le monde et au Canada et au Québec. Ils devraient aussi être capables de mieux interpréter les différents codes culturels, être en mesure de comprendre des concepts comme le préjugé et le racisme et les utiliser convenablement à partir de mises en situation. Enfin, à l'ensemble de ces connaissances devrait s'ajouter la connaissance de certaines communautés ethniques et culturelles pour mieux comprendre leur situation migratoire et leur processus d'intégration à la société d'accueil.

Un tableau-synthèse de ces faits et concepts nous aident à mieux saisir l'ensemble de ces connaissances (Lafortune, Gaudet, 2000) :

**1) Les faits concernant les immigrants et les immigrantes**

- 1.1 Les données historiques sur l'immigration au Québec et au Canada
- 1.2. Les données démographiques, économiques, politiques et culturelles des immigrants et des immigrantes installés au Québec
- 1.3 Les trajets migratoires des immigrants et des immigrantes

**2) Les concepts relatifs à la communication interculturelle**

- 2.1 Les notions reliées à la communication interculturelle: perception, communication verbale et non verbale, codes culturels
- 2.2 Les obstacles à la communication interculturelle: ethnocentrisme, stéréotype, préjugé, intolérance, xénophobie, harcèlement, discrimination et racisme.

**3) La gestion de la diversité ethnique et culturelle**

- 3.1 Les principaux modèles de gestion de la diversité: assimilationnisme, multiculturalisme, interculturalisme, intégrationnisme, éducation à la citoyenneté
- 3.2 Le concept d'intégration

**4) La connaissance de certaines communautés ethniques et culturelles**

- 4.1 Les représentations sociales des communautés ethniques ou culturelles
- 4.2 Informations sur différentes religions
- 4.3 Informations sur la culture immigrante
- 4.4 Les services offerts aux immigrants et immigrantes

Évidemment, la sociologie est très bien placée pour transmettre ces notions qui sont pour la plupart des notions sociologiques et d'analyse de la réalité sociale. Cependant, tout en reconnaissant l'importance de l'acquisition de connaissances dans une formation interculturelle, plusieurs auteurs soulignent le caractère pervers des connaissances de type ethnographique et folklorique qui peuvent mener à des généralisations hâtives et ainsi, occulter la diversité d'une culture. Une formation interculturelle doit plutôt être vue comme une démarche d'analyse et d'apprentissage tenant compte de l'évolution de la société (Abdallah-Preteuille, 1990). Ainsi, une formation interculturelle devrait aussi développer des habiletés de commu-

nication interculturelle (Cohen-Émerique, 1993; Buffet et Willems, 1995; Taylor, 1990; Taylor, 1994) et souvent aussi des compétences d'intervention auprès de clientèles spécifiques.

*Une formation interculturelle : développer des habiletés de communication et d'intervention*

Ces compétences reliées à la communication et à l'intervention sont d'abord liées à la prise de conscience de ses propres cadres de références de sa propre culture et des relations qu'elle entretient avec d'autres cultures (Buffet, Willems, 1995). Elles sont indissociables des habiletés à relativiser des valeurs de sa propre culture. Elles sont également liées au développement des habiletés de communication interculturelle qui permettent de mieux interpréter les codes culturels reliés au langage verbal et nonverbal dans la communication. La rencontre interculturelle est une compétence interculturelle qui consiste à favoriser le compromis et la négociation et à établir la communication entre deux porteurs de cultures. Cette compétence permet aux élèves de mieux saisir les situations de choc culturel qui provoquent un dépaysement pour des personnes placées hors de leur contexte socioculturel (Cohen-Émerique, 1984).

Un tableau-synthèse des thèmes reliés aux habiletés de communication interculturelle et d'intervention nous aide à mieux saisir l'ensemble de ces éléments (Lafortune, Gaudet, 2000) :

**1) La connaissance de soi et de sa propre culture**

- 1.1 Les valeurs et les comportements culturels
- 1.2 L'héritage culturel

**2) La communication interculturelle**

- 2.1 L'univers des perceptions dans la communication interculturelle
- 2.2 La communication verbale et nonverbale

**3) La rencontre interculturelle**

- 3.1 Le choc culturel
- 3.2 La rencontre interculturelle
- 3.3 La négociation interculturelle

*La formation interculturelle dans les programmes au collégial : le cas de du programme de techniques policières*

À partir des analyses des situations de travail (Gagnon-Gaudreau, 1992), où il est

souvent démontré que les étudiants ont de plus en plus des besoins de formation axés sur la reconnaissance de la diversité sous toutes ses formes: diversité ethnique, sexuelle, culturelle, sociale, quelques programmes professionnels ont enclenché une réflexion. Profitant de la révision de leur programme, certains d'entre eux ont tenté d'introduire une compétence reliée à la diversité. Un seul de ces programmes a, à ce jour, intégré une compétence — *Interagir avec des clientèles appartenant à diverses communautés culturelles et ethniques* .

C'est en se reportant à des situations de la vie professionnelle des policiers-patrouilleurs en relation avec des clientèles multiculturelles et multiethniques que les différents éléments de cette compétence ont été définis. Tout d'abord, situer le phénomène de l'immigration dans l'évolution de la société québécoise; ensuite, interpréter des façons de penser et d'agir selon l'appartenance culturelle et ethnique; puis, reconnaître des manifestations d'intolérance à l'égard de communautés culturelles et ethniques; enfin, évaluer sa capacité d'entrer en relation avec des individus appartenant à diverses cultures. Le nouveau programme de techniques policières exige aussi le développement d'habiletés de communication interculturelle, entre autres l'auto-évaluation de sa capacité d'entrer en contact et d'intervenir auprès de membres de communautés ethniques et culturelles.

Les collègues ont eu à déterminer quelle discipline travaillerait à l'élaboration de cours reliés à cette compétence. Dans plusieurs collèges, la sociologie est responsable de l'application de cette compétence.

Mentionnons aussi que le programme de techniques de services de garde (Lavallée, 2000), celui d'éducation spécialisée, de soins infirmiers travaillent actuellement à l'élaboration de compétences visant l'intervention dans un milieu pluriethnique. De plus, le programme de sciences humaines qui n'avait jusqu'à maintenant aucun objectif relié à une formation interculturelle vient de déposer un objectif qui s'intitule : S'approprier des éléments relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation (Direction de l'enseignement collégial, 2000).

*En guise de conclusion...*

Les collègues québécois semblent se tourner vers l'ouverture sur le monde et visent à former des élèves prêts à inter-

venir auprès de clientèles de plus en plus diversifiées sur le plan ethnique et culturel. Ces éléments de formation se conjuguent fort bien avec des notions sociologiques reliées à toutes les formes de diversité. La sociologie, par son application pratique, favorise l'émergence de situations d'apprentissage appropriées au développement d'habiletés de communication et d'intervention dans des milieux pluriethniques. ▲

### Bibliographie

- ABDALLAH-PRETCEILLE, Martine. *Vers une pédagogie interculturelle*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, INRP, Publications de la Sorbonne, 1990, 236 p.
- BARRETTE, Christian, GAUDET, Édith, LEMAY, Denyse. *Guide de communication interculturelle*, Montréal, Éditions du Nouveau pédagogique, 2<sup>e</sup> édition, 1996, 188 p.
- BARRETTE, Christian, GAUDET, Édith, LEMAY, Denyse. *Interculturalisme et pratiques pédagogiques au collégial: une proposition de design pédagogique*, Montréal, cégeps Ahuntsic et de Bois-de-Boulogne, 1988, 262 p.
- BUFFET, Françoise, WILLEMS, Gérard. «Communication transculturelle et «lingua franca»», *Revue internationale d'éducation*, Sèvres,

no 6, juin 1995, p. 61-72.

COHEN-ÉMÉRIQUE, Margalit. «Choc culturel et relations interculturelles dans la pratique des travailleurs sociaux», *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, 1984, p. 183-218.

COHEN-ÉMÉRIQUE, Margalit. «L'approche interculturelle dans la formation des professionnels du champ socio-éducatif, COLLOT, Andrée, DIDIER, Guy, LOUESLATI, Béchir (dir.). *La pluralité culturelle dans les systèmes éducatifs européens*, Actes du colloque de Nancy, 1993, p. 209-219

GAGNON-GAUDREAU, Louise. *Rapport d'analyse de la situation de travail des policiers-patrouilleurs*, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science, décembre 1992.

GAUDET, Édith, LOSLIER, Sylvie. *État de la situation de l'intégration scolaire et de l'Éducation interculturelle dans seize collèges*, Service interculturel collégial, 2000.

GAUDET, Édith, LAFORTUNE, Louise, collaboration POTVIN, Carole. *Une pédagogie interculturelle. Des stratégies d'enseignement*, Éditions du Nouveau pédagogique, 1997, 426 p.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, *Une école d'avenir. Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*, 1998, 48 p.

Gouvernement du Québec, Conseil supérieur

de l'Éducation, *Éduquer à la citoyenneté*, Québec, 1998, 110 p.

LAVALLÉE, Carole. «L'éducation interculturelle dans le programme de Techniques d'éducation en services de garde», *Pédagogie collégiale*, p. 31-33

LEMAY, Denyse. *La formation interculturelle*, Montréal, collège de Bois-de-Boulogne, 1993, 73 p.

LEMAY, Denyse. *La formation interculturelle des étudiants : contenu et approche*, Thèse de doctorat présentée à la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, 1996.

TAYLOR, Edward W.. «A learning model for becoming interculturally competent», *International Journal of Intercultural Relations*, Elsevier Science Ltd, vol 18, no 3, 1994, p. 389-408.

TAYLOR, Orlando L.. *Cross-cultural communication: An essential dimension of effective education*, Washington D.C., 1990, 54 p.

---

<sup>1</sup>La loi 101 a été promulguée par le gouvernement québécois en 1977. Elle rend prépondérant l'usage du français dans l'ensemble de la vie publique au Québec. Sur le plan scolaire, les enfants des immigrants ont l'obligation de fréquenter les écoles de langue française jusqu'à l'âge de 16 ans.

---

## L'Association des professeures et professeurs de sociologie des collèges (APPSC)

Raymond Boulanger  
Président de l'APPSC  
Collège Laflèche

C'est en 1992 que les enseignantes et les enseignants de sociologie du niveau collégial décidaient de fonder une association professionnelle qui viserait à assurer la qualité de l'enseignement et à promouvoir la formation et le perfectionnement de ses membres. L'Association des professeures et professeurs de sociologie des collèges (APPSC) est née dans un contexte de transformations rapides du système collégial où les structures existantes étaient redéfinies et où de nouveaux besoins, notamment de formation et perfectionnement étaient exprimés, tant par les enseignantes et les enseignants que par les autres catégories de personnel des établissements d'enseignement collégial. Dans cet article, je commencerai par rappeler ces changements qui ont eu un impact sur l'enseignement de la sociologie, puis je présenterai les buts de l'association et décrirai les principales activités réalisées

depuis ses débuts.

### Transformations du système collégial

L'introduction d'un nouveau programme de sciences humaines à l'automne 1991 a été de toute évidence un point tournant dans la réflexion déjà amorcée sur le devenir de l'enseignement de la sociologie au niveau collégial. Une fois passée l'onde de choc provoquée par la décision du ministre de l'Éducation de l'époque, Monsieur Claude Ryan, de ne pas retenir la sociologie parmi les cours d'État, restaient de nombreuses inquiétudes liées aux nouveaux cours de sociologie et aux cours dits multidisciplinaires.

Les enseignantes et les enseignants se disaient peu familiers, par exemple, avec le vocabulaire nouveau introduit dans les cours de sociologie et s'interrogeaient sur leurs compétences à donner un enseignement de qualité. Au lieu d'une introduction à la sociologie, le programme propose plutôt d'étudier le rapport entre l'individu et la société et il substitue les

défis sociaux au changement social. La sociologie de la famille, la sociologie de la santé et la sociologie de la religion côtoient désormais un cours sur les institutions et les nouvelles formes de vie sociale. De plus, les cours ne sont plus définis dans une séquence d'apprentissage, chaque cours pouvant désormais être une porte d'entrée sur l'étude de la sociologie.

Non seulement il n'était déjà pas facile de s'y retrouver avec tous ces chambardements, mais en plus, le programme fait place à trois cours qui peuvent être donnés par des enseignantes et enseignants de toutes les disciplines des sciences humaines! Ainsi, l'enseignement des méthodes quantitatives n'est plus réservé à la discipline mathématiques et l'initiation à la méthodologie des sciences humaines devient disponible à des disciplines comme l'histoire, l'économie et la géographie. S'ajoute enfin un nouveau cours dont l'objectif et le contenu sont inédits, soit la démarche d'intégration des acquis en sciences humaines.

Devant tous ces changements, les

enseignantes et les enseignants de sociologie ont ressenti un besoin pressant de formation et de perfectionnement pour faire face aux défis qui les attendaient. En l'espace d'une année à peine, trois sessions de perfectionnement sont organisées à l'initiative d'une enseignante du cégep du Vieux-Montréal, Monique Desmarais, d'un enseignant du cégep de Trois-Rivières, Gérard Daigle, et du Comité provincial de sociologie. Cette dernière activité de perfectionnement, qui a eu lieu à l'Avenir en janvier 1992, a laissé un souvenir impérissable, semble-t-il, dans la mémoire des participants.

Enfin, à l'automne 1992, deux événements venaient confirmer le besoin, voire la nécessité, de se regrouper en association. Le ministère de l'Éducation décidait en effet de faire disparaître le Comité provincial de sociologie ainsi que les autres comités disciplinaires et lançait une vaste consultation sur l'enseignement collégial qui fera craindre le pire pour l'avenir de cet ordre d'enseignement.

#### L'APPSC

Entretemps, les participants à la réunion annuelle du Comité provincial de sociologie, le 22 mai 1992, proposaient la fondation de l'Association des professeurs et professeurs de sociologie des collèges et élimaient le premier exécutif. Depuis lors, l'APPSC poursuit trois buts et à au moins deux reprises, en assemblée générale, les membres en ont confirmé les orientations. L'association vise donc à créer un lieu d'identité professionnelle pour ses membres, à soutenir la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent et à promouvoir leur formation et leur perfectionnement. Le principal moyen utilisé pour les atteindre demeure le colloque annuel. À quelques reprises, l'association a aussi fait connaître ses points de vue sur des questions d'intérêt public, mais sa mission première

demeure néanmoins de servir ses membres par l'information et le perfectionnement.

#### Les colloques

Huit colloques ont été organisés depuis 1993, chacun reflétant des préoccupations liées à l'enseignement de la sociologie en milieu collégial (voir tableau 1).

Le premier a eu lieu au Cégep de Trois-Rivières les 7 et 8 juin 1993. Après une année d'activité dans le nouveau programme de sciences humaines, les organisateurs ont choisi pour thème de faire le point sur les cours de sociologie et ont demandé à Guy Rocher de décrire com-

contribution de la sociologie à la formation des futurs techniciens. Les deux colloques porteront sur des thématiques actuelles, soit l'enseignement de l'Intervention interculturelle et l'éducation à la citoyenneté. Enfin, l'année dernière, le colloque visait à faire le point sur l'enseignement de la sociologie dans un cadre d'approche par compétences et à préparer les enseignantes et les enseignants à ce nouvel environnement pédagogique.

Par ailleurs, l'APPSC dispose d'un site Internet depuis 1996 ([www.appsc.qc.ca](http://www.appsc.qc.ca)). Jusqu'à maintenant, ce site a principalement servi de vitrine pour faire connaître l'association dans le réseau collégial et pour guider les enseignantes et les

enseignants à chercher de l'information de qualité. Les responsables souhaitent maintenant développer par cette voie les échanges et la communication entre les membres. Déjà, un premier bulletin a été distribué électroniquement à tous les membres et trois réseaux

Tableau 1 — Colloques liés à l'enseignement de la sociologie en milieu collégial

Dates	Lieu et thème du colloque	Conférencier
7 et 8 juin 1993	Cégep de Trois-Rivières Le point sur les cours de sociologie dans le nouveau programme de sciences humaines	Guy Rocher Université de Montréal
30, 31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1994	Centre d'Arts Orford L'enseignement de la sociologie au collégial : des défis constants	Antoine Baby Université Laval
29, 30 et 31 mai 1995	Centre d'Arts Orford La sociologie au cœur de la société	Gilles Gagné Université Laval
1996	Montmartre canadien, Québec	Louise Vandelay UQAM
9 et 10 juin 1997	Centre Saint-Pierre L'apport de la sociologie dans l'enseignement collégial	Guy Rocher Université de Montréal
27 et 28 mai 1998	Collège Laflèche L'enseignement de l'intervention culturelle et les effets du cours d'intégration sur l'enseignement de la sociologie	Robert Sévigny CLSC Côte-des-Neiges
6, 7 et 8 juin 1999	Cégep de Saint-Jérôme Éduquer à la citoyenneté et à la responsabilité sociale	Céline Saint-Pierre Conseil supérieur de l'éducation
11, 12 et 13 juin 2000	Cégep Édouard-Montpetit La lecture du social, une nécessité : problématiques, pédagogies, outils	Pierre W. Bélanger Université Laval

ment il voit l'état et l'évolution des grands courants de la sociologie contemporaine. En 1994 et en 1995, le programme de sciences humaines retient toujours l'attention, mais cette fois, en mettant davantage l'accent sur les cours de méthodologie. Des ateliers sont également offerts sur des cours de service, c'est-à-dire des cours de sociologie offerts dans des programmes techniques, comme techniques de soins infirmiers et techniques d'éducation en service de garde.

En 1997, c'est la place de la sociologie dans les programmes techniques qui retient toute l'attention des participants. Le processus de révision des programmes selon l'approche dite par compétences suscitait bien des inquiétudes quant à la

d'échange sont à l'œuvre : un premier pour l'enseignement de la sociologie en soins infirmiers, un deuxième pour l'éducation à l'enfance et un troisième pour l'éducation spécialisée et le travail social. D'autres projets sont actuellement à l'étude, mais il est trop tôt pour annoncer des lancements. ▲

De nombreux articles des  
*Bulletin d'information*  
antérieurs sont  
disponibles sur le site de  
l'Association

# Colloque — L'engagement de l'intellectuel

du 14 au 17 mai 2001 • Université de Sherbrooke  
Sous la direction de Sylvain Bourdon (Université de Sherbrooke)

## P r o g r a m m e

### Jour 1 : 15 mai 2001

#### 1. L'anthropologie dans tous ses états (de 9h00 à 11h45)

Sous la présidence de Mario Bélanger

Heure	Session	Titre
9h00	911	«Proximité-distante» au quotidien : analyse compréhensive du rapport à l'autre dans les ménages de colocataires.
9h30	67	La place des substances inhérentes aux corps humain et animal dans la médecine traditionnelle acadienne.
10h00	1360	Entre les nouvelles possibilités et la peur : analyse interprétative d'entretiens avec des Roma (Tsiganes) d'ex-Tchécoslovaquie.
10h30	—	Pause
10h45	1175	Syndromes de l'identité temporelle : linéarité, histoire et Grand Partage. De la différence temporelle en anthropologie à la dynamique du savoir critique.
11h15	439	Une relecture du mariage entre cousins et petits-cousins dans une société à structure complexe d'alliance.

#### 2. L'anthropologie dans tous ses états (de 14h00 à 16h45)

Sous la présidence de Marielle Cormier Boudreau

Heure	Session	Titre
14h00	954	Instrumentalisation politique des représentations du corps dans les films roumains des années 1950.
14h30	399	Les rites de la médecine traditionnelle bambara et le traitement de la folie.
15h00	109	À l'intersection des appartenances : les migrants turcs à Montréal.
15h00	921	Structures sociales, modes de socialisation et création d'espaces culturels : sur les contributions récentes de la sociohistoire à la compréhension de mouvements nationalistes
15h30	—	Pause
15h45	525	Les stratégies d'insertion des immigrés maghrébins sur le marché du travail dans la région de Montréal.
16h15	951	Processus d'autonomie gouvernementale et transformations sociales d'une communauté amérindienne. La relation difficile entre les Indiens proprement dit et les autres.

#### 3. Critique des paradigmes théoriques (de 10h15 à 11h45)

Sous la présidence d'André Campeau

Heure	Session	Titre
10h15	1326	Crise épistémologique et nouveaux mouvements sociaux : type, modèle et renouvellement en sciences sociales.
10h45	982	La science face au sens commun : le problème de démarcation dans les sciences sociales.
11h15	645	De la conflictualité comme matrice sociale dans la pensée de Georg Simmel.

#### 4. Regards sociologiques et critiques sur la nouvelle société du savoir (de 14h00 à 16h45)

Sous la présidence de Roch Hurtubise

Heure	Session	Titre
14h00	249	Espace virtuel et identité collective. Le cas de Trois-Rivières.
14h30	602	Nouvelles formes de voyages et de déplacements à l'époque postmoderne : pratiques sociales, représentations et fiction.
15h00	943	Les transformations de la notion de productivité dans le cadre de l'économie dite de l'information : un regard sociologique.
15h30	149	Changements technologiques en milieu bancaire – Résultats d'une recherche.
16h00	1789	De l'intellectuel à l'expert. L'intellectuel auprès du mouvement ouvrier comme métaphore

### Jour 2 : 16 mai 2001

#### 5. L'anthropologie dans tous ses états (de 9h00 à 11h45)

Sous la présidence de Frédéric Deschenaux

Heure	Session	Titre
9h00	393	Les représentations de la maladie mentale en Minganie; de la métaphore au rite.
9h30	1033	Culture de consommation et populations autochtones : le cas des Inuit du Nunavik.
10:00	893	«Ce qui se comprend d'ici, nous le résolvons ici» : justice traditionnelle au sein d'une communauté tlapanèque du Guerrero (Mexique).
10h30	—	Pause
10h45	98	Les Mamit Innuat (Montagnais de l'Est) et la mission catholique de Musquaro de 1800 à 1946 : l'adaptation et l'application d'un nouvel ordre symbolique.
11h15	288	Analyse pluridisciplinaire d'un site rupestre en territoire cri, le site Kaapehshapischinikanuuch (EiGf-2), Jamésie.

# P r o g r a m m e

**6. Regards pratiques et critiques sur l'enseignement collégial** (de 14h00 à 15h45)

*Sous la présidence de Lucie Mercier*

Heure	Session	Titre
14h00	796	Les identités professionnelles des enseignants de Cégep.
14h30	101	L'apprentissage au collégial des élèves immigrants récemment.
15h00	369	Le Centre Intégré de Mécanique Industrielle de la Chaudière (CIMIC) : une vision de l'éducation et un nouveau monde industriel, en synergie!

**7. Contre l'exclusion, l'engagement des jeunes** (de 9h00 à 10h30)

*Sous la présidence de Bjenk Ellefsen*

Heure	Session	Titre
9h00	23	Les jeunes adultes en situation d'exclusion et le processus de distanciation sociale.
9h30	1243	Pratiques informelles de solidarité entre de jeunes adultes percevant le minima social en France.
10h00	346	Les Squeegees sur l'espace public : étude de l'organisation territoriale d'un squeegee.

**8. Institutions sociales et protestations autorisées** (de 10h45 à 16h45)

*Sous la présidence de Andrée Fortin*

Heure	Session	Titre
10h45	1096	Jeunes urbains en dérive. Du seuil critique de pression à la variabilité des stratégies de résistance à Abidjan.
11h15	193	L'intolérance à l'égard des pratiques de réduction des méfaits : une étude de cas.
11h45	—	Pause
14h00	1474	La guerre civile espagnole et l'engagement des intellectuels d'ici.
14h30	577	Entre Chrybde et Scylla : le socialisme d'inspiration chrétienne de la League for Social Reconstruction, 1932-1942.
15h00	269	La réforme de la police provinciale dans le courant de la révolution tranquille et des années 1960, par le renforcement des modèles culturels traditionnels.
15h30	—	Pause
15h45	97	Prise de la parole des usagers et ex-usagers des services psychiatriques : l'appropriation d'un certain pouvoir sur l'expérience de la maladie mentale.
16h15	1519	L'assistance aux plaintes des usagers : la protestation autorisée.

**14. Table ronde** (de 17h00 à 20h00)

*Sous la présidence de Paul Bernard*

Heure	Session	Titre
17h00	—	Table ronde. Le savant et le politique : que faire des objets politiques sociologiquement embarrassants? Simon Langlois, Université Laval, Rachad Antonius, Université de Montréal, Claire Durand, Université de Montréal
18h00	—	Coquetel de l'ACSALF et lancement d'ouvrages

**Jour 3 : 17 mai 2001**

**9. La mobilisation des méthodes quantitatives dans la cité** (de 9h00 à 11h45)

*Sous la présidence d'Alain Marchand*

Heure	Session	Titre
9h00	1558	Effets des caractéristiques individuelles et relationnelles sur la réciprocité de la consommation entre pairs : une analyse multiniveaux.
9h30	1860	Mais qui a donc bu ces litres d'alcool en plus?
10h00	—	Pause
10h15	996	Une sociologie des attitudes à l'égard de l'immigration et du pluralisme ethnique est-elle possible? Un tour d'horizon méthodologique.
10h45	494	Du séquençage moléculaire au séquençage des carrières.
11h15	435	Dynamique spatio-temporelle de espaces agricoles et répertoire d'action des agriculteurs au Québec : 1970-1996.

**10. La mobilisation des méthodes quantitatives dans la cité** (de 14h00 à 17h15)

*Sous la présidence de Paul Bernard*

Heure	Session	Titre
14h00	764	L'environnement linguistique du travailleur comme déterminant de la langue de travail.
14h30	607	Les déterminants des attitudes linguistiques chez les jeunes Valenciens.
15h00	615	Le travail en français et la mondialisation : les déterminants du travail en français et l'utilisation réelle du français d'un point de vue de travailleuses et travailleurs.
15h30	—	Pause
15h45	647	L'effet des attitudes des interviewers sur la non-réponse aux sondages.
16h15	1527	La détresse psychologique en milieu de travail : analyse multiniveaux des facteurs de risque.
16h45	1864	Le rôle du travail dans la relation entre la consommation d'alcool et la détresse psychologique



Programmes techniques (suite de la page 6)

aura changé plus que l'on pense. Seront-ils devenus comme autant de petites universités, comme se le demandait Pauline Marois, lors de la dernière campagne électorale, lorsqu'elle était encore Ministre de l'éducation? En tout cas, les visées humanistes qui ont inspiré les auteurs du Rapport Parent feront bel et bien partie de nos souvenirs. Si des professeurs d'université s'élèvent aujourd'hui contre l'utilitarisme de «l'université Legault», qu'ils prennent notes que dans les cégeps, le dossier est maintenant clos. En particulier pour les programmes techniques. ▲

<sup>1</sup> Plusieurs éléments de ce texte ont déjà fait l'objet d'une communication au dernier colloque de l'Association des professeurs de sociologie du collégial (APPSC), juin 2000. Mon exposé portait alors spécifiquement sur la sociologie dans le programme d'hygiène dentaire. C'est ce qui explique le choix des exemples illustrant mon propos.

<sup>2</sup> Louise Corriveau a déjà amorcé dans les pages de ce bulletin la discussion sur le sens et les conséquences de la réforme Robillard («Les cégeps à l'heure de la réforme Robillard et cie», vol.21, no. 3, septembre 1999, p.12 et 14).

<sup>3</sup> Je fais ici référence à l'étude de Michael Lipsky (Street-level bureaucracy : dilemmas of the individual in public services, New York, Russell Sage Foundation, 1980) qui montrait que les politiques sociales atteignent leurs objectifs non pas parce que les «street level bureaucrats», les intervenants de première ligne, dirions-nous dans les ministères québécois, appliquent les règlements et les politiques, mais parce qu'ils savent les contourner...

<sup>4</sup> On trouvera dans tous les devis de programmes d'études publiés par la Direction de la Formation professionnelle et technique du Ministère de l'éducation ces précisions à propos des compétences et des critères de performance.

## Les Actes du colloque de l'ACSALF

(mai 1998 - Québec)

Introduction. Un savoir qui transforme le monde  
*Michel de Sève et Simon Langlois*

### SAVOIRS ET RESPONSABILITÉ

Les valeurs dans un monde polythéiste  
*Raymond Boudon*

Savoirs et responsabilité: un problème de pouvoir  
*Guy Rocher*

### SAVOIRS ET RESPONSABILITÉ : ÉTUDES

Génétique, reproduction et responsabilité: les discours experts  
*Chantal Bouffard*

Systèmes administratifs intégrés: forme standard, forme d'équité et forme de jugement  
*Louise Jeanne Caron*

Le secret, l'intime et le privé: la «problématique» sociale de la violence en milieux conjugal et familial  
*Daniel Tremblay*

De la culture populaire et de son indifférenciation croissante avec la «Grande» culture  
*Andrée Fortin*

L'école: un lieu d'expression de la tension démocratique en Acadie  
*Annie Pilote*

L'enquête de terrain: savoirs et responsabilité  
*Fernand Cloutier et Jacques Hamel*

### SOCIÉTÉS, NATIONS ET DIVERSITÉ CULTURELLE

Pour une nation québécoise. Contre le retour d'une pensée ethnique  
*Gérard Bouchard*

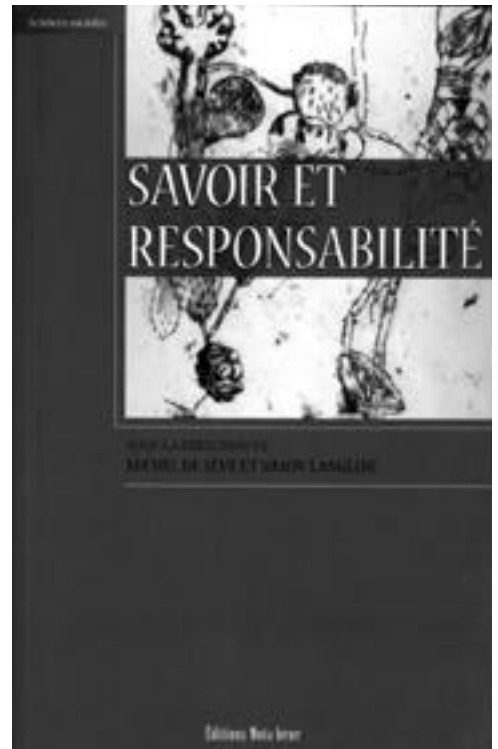
Société, nations et diversité culturelle  
*Bernard Arcand*

Société, nations et diversité culturelle dans les démocraties  
*Gilles Bourque et Jules Duchastel*

### DÉBAT

#### QUÉBEC ETCANADA: INSOLUBLE CONFLIT?

Stéphane Kelly, *La petite loterie, Comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Boréal, 1997



De «La petite loterie»  
*Gabriel Dussault*

De l'assimilation d'un idéal, politique  
*Stéphane Kelly*

Jocelyn Létourneau, *Les Années sans guide. Le Canada à l'ère de l'économie migrante*, Montréal, Boréal, 1996

Les Années sans guide et la question du Québec (Canada)  
*Joseph Yvon Thériault*

Réponse à M. Thériault  
*Jocelyn Létourneau*

Yvan Lamonde et Gérard Bouchard (sous la direction de), *La nation dans tous ses états. Le Québécois comparé*, Montréal, L'Harmattan, 1997

Remarques autour de «La nation dans tous ses états»  
*Martin David-Blais*

### Liste des prix pour les Actes

- Non membre (25 \$\*)
- Membre régulier (15 \$\*)
- Membre étudiant (10 \$\*)

\* Ce prix inclut toutes les taxes applicables ainsi que les frais d'envoi.

Pour vous procurer un exemplaire des Actes du colloque de l'ACSALF, veuillez écrire à :

ACSALF, 3465 rue Durocher, bur. 305,  
Montréal QC H2X 2C6

ou contacter le secrétariat au  
(514) 499-4020  
ou par courriel à  
acsalf@inrs-culture.quebec.ca



# Adhésion / renouvellement 2001

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse (résidence ou bureau): \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Tél. (bur.) : ( ) \_\_\_\_\_ Tél. (rés.) : ( ) \_\_\_\_\_ Téléc. : ( ) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Employeur : \_\_\_\_\_

SEXE : Féminin  Masculin  DISCIPLINE : Anthropologie  Sociologie  Autre

## STATUT

administrateur-trice  chargé-e de cours  chercheur-e  étudiant-e   
 professeur-e  professionnel-le  retraité-e  sans emploi

## CHAMPS D'INTÉRÊT (domaines ou aires de recherche)

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

## COTISATION 2001

Pour devenir membre de l'ACSALF, il suffit de s'acquitter de la cotisation (25\$ ou 55\$, selon le cas). Les membres peuvent aussi bénéficier du tarif réduit des revues offertes s'ils le désirent.

Abonnement	Étudiant-e* et sans emploi (25\$ + ...)	Régulier (55\$ + ...)
Anthropologie et sociétés	20,00\$ <input type="checkbox"/>	32,00\$ <input type="checkbox"/>
Cahiers de recherche sociologique	16,00\$ <input type="checkbox"/>	22,00\$ <input type="checkbox"/>
Recherches Amérindiennes au Québec	33,00\$ <input type="checkbox"/>	36,00\$ <input type="checkbox"/>
Recherches sociographiques	24,00\$ <input type="checkbox"/>	34,00\$ <input type="checkbox"/>
Sociologie et sociétés	24,00\$ <input type="checkbox"/>	32,00\$ <input type="checkbox"/>
TOTAL :	25,00\$ + _____ = _____	55,00\$ + _____ = _____
TOTAL :	25,00\$ (sans revue) = 25,00 \$	55,00\$ (sans revue) = 50,00\$

\* Joindre une photocopie de votre carte d'étudiant-e.

## Mode de paiement

carte de crédit (Visa  MC  ) No de carte : \_\_\_\_\_ exp. : \_\_\_\_\_

chèque ci-joint (libellé à l'ordre de ACSALF) Signature : \_\_\_\_\_

Merci de remplir ce formulaire et d'en transmettre une copie à une ou un collègue.

Retourner à : ACSALF, 3465 rue Durocher, bur. 305, Montréal QC H2X 2C6  
 Tél. : (514) 499-4020 • Téléc. : (514) 499-4065 • Courriel : acsalf@inrs-culture.quebec.ca • Site web : www.acsalf.ca